



RAPPORT ANNUEL 2022-2023 D'ÉLECTIONS TNO

Stephen Dunbar
Directeur général des élections

Rapport annuel 2022-2023 d'Élections TNO

Introduction

En 2022-2023, Élections TNO a surtout veillé à la préparation de l'élection générale territoriale de 2023.

En effet, le Bureau du directeur général des élections a commencé à pourvoir les postes nécessaires à l'administration de l'élection de 2023.

Élections TNO travaille également à l'élaboration de règlements régissant le vote en ligne.

Changements de personnel

Personnel du Bureau du directeur général des élections des TNO

En juin 2022, Meggin Creed est passée du poste de chef de bureau à celui d'administratrice des élections. Elle est chargée de mettre et de tenir à jour tous les documents relatifs aux élections, qu'il s'agisse de panneaux, d'affiches ou de guides pour orienter les candidats et les électeurs, et de veiller à d'autres aspects de l'administration de l'élection générale territoriale.

Joshua Chua s'est joint à l'équipe en janvier 2023 comme agent des finances et il est responsable de la location des bureaux de vote et de locaux pour les directeurs du scrutin, du traitement des salaires du personnel électoral et de la ventilation détaillée des dépenses liées aux élections.

Nominations des directeurs du scrutin

Un directeur du scrutin est responsable de l'administration de l'élection dans sa circonscription électorale et joue un rôle essentiel dans notre processus démocratique. Des élections efficaces, fiables et justes ne seraient pas possibles sans le dévouement et le travail des directeurs du scrutin et de leurs équipes.

Au cours de l'année 2022-2023, plusieurs nominations de directeurs du scrutin ont été révoquées en raison de départs à la retraite ou du défaut de réponse de certains d'entre eux. Le recrutement s'est poursuivi tout au long de l'année, ne laissant qu'un seul poste à pourvoir dans la circonscription électorale de Nunakput.

Le directeur général des élections a nommé de nouveaux directeurs du scrutin dans les circonscriptions de Dehcho, de Nahendeh, de Range Lake, de Sahtú et de Yellowknife Centre. Les démarches pour nommer un directeur de scrutin pour le Nunakput étaient toujours en cours au moment de la rédaction de ce rapport.

Circonscription électorale	Directeur du scrutin
Dehcho	Berna Matto
Frame Lake	Mona Durkee
Great Slave	Carol Nychka
Hay River Nord	Marny Twigge
Hay River Sud	Heather Coakwell
Inuvik Boot Lake	Chris Garven
Inuvik Twin Lakes	Mitchell MacQuarrie
Kam Lake	Yvette Schreder
Mackenzie Delta	Grace Martin
Monfwi	Harriet Koyina
Nahendeh	Allyson Skinner
Nunakput	Vacant
Range Lake	Meag Shouhda
Sahtú	Rosalena Grandjambe
Thebacha	Lynda B. Martin
Tu Nedhé-Wiilideh	Lorraine Villeneuve
Yellowknife Centre	Joanna Grant
Yellowknife Nord	Amanda Mallon
Yellowknife Sud	Melanie Gentles

Préparatifs et initiatives liées à l'élection générale territoriale de 2023

En 2022-2023, Élections TNO a commencé à planifier activement l'élection générale territoriale de 2023. Cette section présente les principales initiatives mises en place.



Documents rédigés dans toutes les langues officielles et en langage clair

L'une des principales leçons tirées lors de la dernière élection partielle est qu'Élections TNO doit déployer des efforts supplémentaires pour veiller à ce que les documents électoraux soient disponibles dans toutes les langues officielles autochtones. Un des objectifs principaux du Bureau du directeur général des élections sera donc de faire en sorte que la plupart des documents destinés au public soient disponibles dans toutes les langues officielles. Tout au long de l'année 2022-2023, Élections TNO a élaboré des modèles d'affiches qui ont ensuite été traduits dans toutes les langues officielles. Pour l'élection territoriale de 2023, les électeurs devraient apercevoir, dans chaque bureau de vote, des affiches dans les langues les plus couramment parlées dans leur collectivité.

Le *Guide des électeurs* a été transformé en brochure et traduit dans toutes les langues officielles.

Élections TNO a élaboré un guide intitulé *Remplir son bulletin de vote* qui fournit des instructions dans toutes les langues officielles des TNO. Ce guide sera disponible dans les bureaux de scrutin et les bureaux du directeur du scrutin des TNO.

Procédures et règlements relatifs au vote en ligne

En mars 2021, l'Assemblée législative a adopté une motion exigeant que le vote en ligne soit régi par des règlements pris en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums*. En juin 2022, le directeur général des élections des TNO s'est réuni avec des spécialistes du vote en ligne, à savoir Nicole Goodman, titulaire de la chaire d'excellence en recherche du chancelier, professeure agrégée de sciences politiques à l'Université Brock et directrice du Center for e-Democracy, ainsi qu'Aleksander Essex, professeur agrégé de génie logiciel à l'Université Western. Ils ont publié plusieurs articles importants sur le vote en ligne, aussi bien individuellement qu'en collaboration. L'objectif de cette réunion était d'établir une voie à suivre pour permettre à Élections TNO de mettre en place des règles régissant le vote en ligne lors des prochaines élections pour les électeurs qui sont absents de leur circonscription. Les professeurs ont présenté leur travail, lequel comportait des informations précieuses sur le vote en ligne recueillies lors d'élections municipales partout au Canada; sur les avantages et les risques du vote en ligne; et sur les éléments importants à prendre en compte pour déterminer comment, où et quand utiliser le vote en ligne.

Maxwell Harvey, directeur général des élections du Yukon, était également présent. Depuis cette première réunion, Élections TNO et Élections Yukon continuent de collaborer sur des initiatives de gestion du vote en ligne.

Dans les mois qui ont suivi cette réunion, Élections TNO a élaboré un projet de lignes directrices relatif aux exigences techniques applicables aux fournisseurs de services de vote en ligne; un plan de continuité des activités en cas de problème technique ou d'une panne d'Internet; ainsi qu'un plan de communication sur la manière dont Élections TNO interviendra et communiquera si un problème lié au vote en ligne devait survenir durant une élection territoriale.

Le directeur général des élections a reçu l'aide de l'Institut des normes de gouvernance numérique pour la rédaction des lignes directrices. Cet institut veille à renforcer la confiance dans les systèmes numériques canadiens en élaborant des normes de gouvernance en matière de technologie, lesquelles sont créées en collaboration avec divers intervenants, notamment des représentants du milieu universitaire ainsi que des représentants des secteurs privé et public. L'Institut élabore actuellement des normes techniques pour les municipalités qui utilisent le vote en ligne. Le directeur général des élections des TNO est un membre du groupe de travail technique depuis octobre 2022.

Élections Nova Scotia a également apporté son aide en fournissant les documents techniques qu'elle a publiés au titre de son appel d'offres, lequel visait à trouver un fournisseur de services de vote en ligne qui délivrerait, dans certains cas, les bulletins de vote aux électeurs absents lors des élections provinciales.

Élections Québec a également fourni des documents techniques tirés de sa procédure de passation de marchés lorsqu'elle a examiné la possibilité d'utiliser le vote en ligne pour les élections municipales.

Élections Yukon a organisé une réunion de suivi en mars 2023, au cours de laquelle le directeur général des élections des TNO a présenté ses lignes directrices, son plan de continuité des activités et d'autres travaux. Parmi les participants, notons les professeurs Goodman et Essex, le directeur des technologies de l'information d'Élections Nova Scotia et un gestionnaire de projet principal de l'Institut des normes de gouvernance numérique. Les commentaires reçus lors de cette réunion ont ensuite été utilisés pour élaborer les règlements.

Accessibilité et bureaux de vote

En 2022-2023, le directeur général et la directrice générale adjointe des élections ont rencontré la directrice générale du Conseil pour les personnes handicapées des TNO pour discuter comment Élections TNO pourrait réduire ou éliminer le plus efficacement possibles les obstacles au vote, et ainsi permettre à tous les citoyens d'exercer leur droit de vote.

Élections TNO dispose d'une liste de vérification qu'il utilise pour évaluer les bureaux de vote potentiels. Il y a sept critères à respecter :

1. Places de stationnement adéquates réservées aux personnes handicapées près de l'entrée principale;
2. Rampe permettant d'accéder à l'entrée;
3. Rampes et voies d'accès en bon état et exemptes de neige ou d'autres obstacles;
4. Portes avec un espace suffisant pour permettre le passage d'une personne utilisant un fauteuil roulant, une canne, des béquilles ou toute autre aide à la marche;
5. Portes s'ouvrant facilement ou disposant de boutons d'ouverture automatique;
6. Espace pour l'affichage d'une signalisation claire;
7. Toilettes et fontaines à boire accessibles aux personnes en fauteuil roulant et équipées des dispositifs appropriés.

S'il est impossible de respecter tous les critères, Élections TNO collabore avec le directeur du scrutin de la circonscription électorale afin de trouver des solutions pour assurer l'accessibilité au bureau de vote.

Renouvellement du contrat avec DataFix

Tenu par Élections TNO, le Registre des électeurs territoriaux est le registre permanent des électeurs des Territoires du Nord-Ouest. La liste électorale officielle pour un scrutin est tirée de ce registre. En 2016, Élections TNO a signé un contrat de cinq ans avec DataFix, une entreprise basée en Ontario et spécialisée dans les systèmes de gestion des élections. Leur système exclusif basé sur Internet possède des capacités particulières, notamment :

- la possibilité de donner aux membres du personnel électoral un aperçu en ligne des informations électorales, notamment la possibilité d'effectuer des ajouts, des révisions et des corrections au Registre des électeurs territoriaux;
- un portail d'accès pour les candidats où on trouve des formulaires et de l'information sur les élections;
- du soutien pour les électeurs absents, notamment pour l'impression des étiquettes;
- du soutien technique.

Étant donné la nature spécialisée des services, la plupart des administrations électorales canadiennes font maintenant appel à DataFix en tant que partenaire électoral. En mars 2023, le directeur général des élections a renouvelé le contrat avec DataFix pour une période de huit ans; un contrat à plus long terme a permis d'obtenir un meilleur prix global.

Recrutement du personnel électoral

Dans le processus d'élaboration du budget pour l'élection de 2023, on a déterminé le besoin de créer plusieurs postes temporaires.

Un **agent des finances** pour veiller à la location des bureaux de vote et des locaux pour les directeurs du scrutin, au traitement des salaires des membres du personnel électoral, et pour s'assurer que les candidats respectent les dispositions de la Loi qui se rapportent aux finances.

Un **agent des communications** chargé de répondre aux questions du public et des médias pendant la période préélectorale; de mettre et de tenir à jour le contenu du site Web et tout autre document de communication, comme les guides et les fiches de renseignements; d'élaborer un plan de communication dynamique; de surveiller et de publier de façon proactive des informations sur le site Web et sur les médias sociaux.

Un **agent responsable des opérations électorales** pour préparer et assembler les diverses trousse de vote nécessaires pour le jour des élections; agir comme coordonnateur des bulletins de vote des électeurs absents; et diriger la mise à jour du Registre des électeurs territoriaux.

Système de gestion des apprentissages

L'examen du matériel électoral utilisé lors de l'élection précédente a souligné la nécessité de changer la majorité des documents. Parmi les mises à jour, notons celle du Système de gestion des apprentissages (SGA) et des documents de formation des membres du personnel électoral. On a passé les documents en revue et on a apporté des changements pour qu'ils soient actuels, clairs et faciles à comprendre. En 2019, le SGA était difficile à utiliser; les utilisateurs devaient cliquer plusieurs fois pour passer d'une

page à l'autre, les fichiers vidéo étaient trop volumineux et d'autres problèmes étaient considérés comme des obstacles à l'apprentissage, tout particulièrement pour les gens vivant dans les petites collectivités où la connexion Internet n'est pas toujours fiable. Les informations contenues dans les modules sont maintenant pertinentes pour les directeurs du scrutin et sont présentées sous forme de diaporama pour que les utilisateurs n'aient pas à cliquer trop souvent pour passer à la diapositive suivante. Nous avons réutilisé certaines vidéos pédagogiques du SGA de 2019 et nous avons ajouté de petits examens pour tester les connaissances de l'apprenant. L'objectif du SGA est de donner une vue d'ensemble du processus électoral et de bonifier le manuel du personnel électoral. Les directeurs du scrutin, les directeurs adjoints du scrutin et les directeurs adjoints du scrutin supplémentaire utiliseront le SGA pour effectuer la partie en ligne de leur formation. Les scrutateurs suivront également une formation condensée lorsqu'ils seront recrutés, à l'approche de la date des élections.

Autres travaux

Au cours de la période 2022-2023, voici les activités auxquelles le Bureau du directeur général des élections a également participé :

Conférence des administrateurs d'élections du Canada de 2022

La Conférence des administrateurs d'élections du Canada a été organisée par Élections Nunavut et a eu lieu en juillet 2022, à Iqaluit. Les discussions ont porté sur la réconciliation, l'amélioration de l'expérience électorale chez les Autochtones et la démocratie électorale dans une société polarisée.

Programme d'observation des élections provinciales de l'Ontario

Élections Ontario a organisé un programme d'observation pour les élections provinciales de 2022. Cet événement, qui a duré trois jours, a permis au directeur général des élections des TNO de rencontrer la plupart des autres directeurs généraux des élections du Canada, ainsi que de nombreux observateurs internationaux, notamment ceux du National Electoral Institute of Mexico, de la United States Electoral Commission et de l'Electoral Commission of South Africa. Élections Ontario a fait une présentation détaillée sur les préparatifs électoraux. Le jour de l'élection, les participants ont visité divers bureaux de vote et bureaux du directeur du scrutin.

Programme d'observation des élections municipales de l'Ontario

Élections TNO a été invité à participer à un programme d'observation organisé par les responsables du Projet Delian, une organisation non gouvernementale qui réunit des intervenants du milieu électoral pour mieux encadrer les démocraties émergentes. La directrice générale adjointe a participé à ce programme, qui portait sur les élections municipales en Ontario, et qui comprenait des visites à Burlington, Newmarket et Vaughan. Pour ces élections, on a eu recours au vote en ligne, au vote sur tablette et aux tabulateurs pour le dépouillement des votes, ce qui présentait un intérêt à l'approche d'une année électorale.

Modification de la Loi sur les élections et les référendums

Plusieurs modifications ont été apportées à la *Loi sur les élections et les référendums* à la suite de l'examen du rapport auxiliaire du directeur général des élections des TNO par l'Assemblée législative et en réponse au rapport auxiliaire et au rapport précédent du Comité permanent des règles et des procédures sur l'administration de l'élection territoriale de 2019. Le directeur général des élections a

travaillé avec les rédacteurs législatifs sur le projet de loi 59, qui a été présenté à l'Assemblée législative le 20 octobre 2022 et sanctionné le 3 novembre 2022.

Secrétariat de la coordination électorale

En plus de son travail régulier de mobilisation et de sensibilisation, le directeur général des élections des TNO siège au comité directeur du Secrétariat de la coordination électorale (SCÉ), qui soutient l'élaboration de processus électoraux modernes et innovants au Canada. Il y représente les trois organismes territoriaux chargés des élections. La directrice générale adjointe des élections copréside un sous-comité du SCÉ qui étudie la question de l'expérience autochtone aux élections. Ce sous-comité vise à améliorer la collaboration entre les administrations électorales et les électeurs et le personnel électoral autochtones, et à rehausser leur expérience globale des élections. L'administratrice des élections des TNO est membre du sous-comité qui se penche sur la question des électeurs handicapés. Ce sous-comité, qui est composé de représentants des administrations électorales canadiennes, étudie les pratiques exemplaires et vise à apporter des améliorations aux règles en place.



Budget

	Prévu	Budget réel	Écart
Salaires permanents	519 000	447 424	71 576
Rémunérations occasionnelles		36 230	-36 230
Coûts liés au personnel		44 016	-44 016
Total C et B	519 000	527 670	-8 670
Déplacements et transports	15 000	32 141	-17 141
Matériaux et fournitures	31 000	1 769	29 231
Services acquis	11 000	11 509	-509
Services contractuels	69 000	29 783	39 217
Frais et paiements	50 000	6 009	-1 009
Autre – rétrofacturation au CST	0	0	0
Actifs contrôlables	0	1 257	-1 257
Matériel informatique et logiciels	0	798	-798
Total des autres dépenses	131 000	83 266	47 734
TOTAL DU BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DES TNO	650 000	610 936	39 064

